

**PROGRAMME DE VEILLE 2020 DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE
SUR LES SOCIÉTÉS DU SBF 120**

ALERTE N° 39 CONCERNANT BIC

Cette analyse est plus particulièrement destinée aux responsables « exercice des droits de vote » et/ou aux correspondants « gouvernement d'entreprise » de l'AFG.

L'AFG, qui a publié début 2020 la dernière version de son code de gouvernement d'entreprise, « Recommandations sur le gouvernement d'entreprise », alerte, dans le cadre de son programme de veille, sur les résolutions des assemblées générales des sociétés du SBF 120 contraires à ce code de gouvernement d'entreprise. Ces analyses ne constituent en aucune manière des conseils en vote. Nous vous rappelons par ailleurs que l'exercice des droits de vote attachés aux titres figurant à l'actif des OPC s'inscrit dans la politique d'engagement actionnarial des sociétés de gestion.



BIC

DATE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE : 20 MAI 2020

RESOLUTIONS CONCERNÉES PAR LES RECOMMANDATIONS DE L'AFG

- **RESOLUTION 5 : Programme de rachat d'actions**

Analyse

La mention dans la résolution du fait que l'autorisation de rachat par la société de ses propres actions dans la limite de 10% du capital peut être utilisée en période d'offre publique, va dans le sens d'une meilleure transparence et d'une meilleure compréhension par les actionnaires des enjeux du vote de la résolution, conformément aux recommandations de l'AFG. Cependant cette résolution peut constituer une mesure de défense contre les OPA qui contrevient à ces recommandations.

Référence

Extrait des Recommandations sur le gouvernement d'entreprise AFG version 2020 : Titre I-C 1

L'AFG n'est pas favorable, et ce dans l'intérêt des minoritaires, à l'existence de dispositifs anti-OPA.

Il n'est pas souhaitable qu'une assemblée générale donne par avance l'autorisation d'utiliser, au cours d'une offre publique lancée postérieurement, des dispositifs tels que le rachat d'actions ou l'émission de bons de souscription d'actions institués par la loi du 31 mars 2006.

L'AFG considère en effet que la tenue d'une assemblée générale intervenant pendant la période d'offre publique doit permettre aux actionnaires de se prononcer au cas par cas en disposant des éléments d'appréciation voulus sur des résolutions autorisant, en période d'offre publique, le rachat d'actions ou l'octroi de bons de souscription d'actions tels qu'institués par la loi du 31 mars 2006.

L'AFG souhaite que les résolutions proposées n'intègrent pas de dispositions ambiguës. L'AFG demande notamment que les résolutions relatives au rachat d'actions mentionnent explicitement que le rachat d'actions en période d'offre publique est exclu.

GOUVERNANCE

1. Composition du conseil de SOCIETE BIC

Le conseil d'administration de SOCIETE BIC comportera, à l'issue de l'assemblée générale 45,5% de membres libres d'intérêts hors représentants des salariés, en conformité avec les recommandations de l'AFG s'agissant d'une société contrôlée (dans l'hypothèse où les résolutions correspondantes seraient acceptées).

Présenté	Nom	Affiliation	Qualif AFG	Taux de présence	Genre	Age	Nat	Durée	Fin du mandat	Autres mandats		Comités		
										DG	Ad	Audit	Nom	Rem
	Pierre Vareille	Président	Libre d'intérêts	100%	M	62	FR	11	2021	0	3			
	Gonzalve Bich	DG Représentant d'actionnaire	Non-libre d'intérêts	100%	M	41	US	2	2022	1	0			
	Vincent Bedhome	Représentant des salariés	Non-libre d'intérêts	100%	M	54	FR	3	2023	0	1			M
<input checked="" type="checkbox"/>	Timothée Bich	Représentant d'actionnaire	Non-libre d'intérêts	-	M	33	FR	Nouveau	2023	0	1			
	Marie-Aimée Bich-Dufour	Représentant d'actionnaire	Non-libre d'intérêts	100%	F	61	FR	1	2021	0	1	M		
<input checked="" type="checkbox"/>	Marie-Pauline Chandon-Moët	Représentant d'actionnaire	Non-libre d'intérêts	100%	F	52	FR	17	2023	0	1			
	MBD rep. par Edouard Bich	Représentant d'actionnaire	Non-libre d'intérêts	100%	M	55	FR	14	2021	0	1	M		
	Elizabeth Bastoni		Libre d'intérêts	100%	F	54	US	7	2022	0	2		P	P
	Maëlys Castella		Libre d'intérêts	100%	F	53	FR	1	2022	1	1	M		M
	John Glen	Durée du mandat	Non-libre d'intérêts	100%	M	60	UK	12	2021	0	1	P		
<input checked="" type="checkbox"/>	Candace Matthews		Libre d'intérêts	100%	F	61	US	3	2023	0	2	M	M	
<input checked="" type="checkbox"/>	Jake Schwartz		Libre d'intérêts	-	M	41	US	Nouveau	2023	0	1			

2. Spécificités

Les statuts de la SOCIETE BIC comportent des actions à droit de vote double sous condition de détention de deux ans.

✂

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes sentiments distingués.

Jérôme ABISSET